

COMMUNIQUÉ CFTC

ÉLECTIONS TPE : LA CFTC REMERCIE LES SALARIÉS QUI LUI ONT FAIT CONFIANCE

Du 22 mars au 6 avril, près de 5 millions de salariés du particulier employeur ou des très petites entreprises (TPE) étaient appelés à voter pour les syndicats qui les représenteront.

Le résultat de 5,9% obtenu par la CFTC ne peut nous satisfaire. Mais peut-on seulement l'interpréter ? Le taux de participation particulièrement faible (5,44%, inférieur à celui de 2017), et le nombre de voix exprimées (266 000) rendent la lecture du scrutin bien difficile.

Il semble évident que tous les moyens n'ont pas été mis en œuvre par les pouvoirs publics pour sensibiliser ces salariés à l'importance d'un scrutin qui vise non seulement à désigner des représentants dans les CPRI, mais est pris en compte pour la constitution des conseils de prud'hommes et la détermination de l'audience des organisations syndicales.

La crise sanitaire qui a gêné la campagne électorale des organisations syndicales et restreint les interactions sociales est une première explication, évidente, mais pas suffisante. La couverture médiatique du scrutin, par le service public comme par les chaînes d'informations privées, a été totalement inexistante.

Pourquoi ne pas organiser des débats télévisés entre leader syndicaux à l'instar de ce qu'il se fait pour les élections traditionnelles ? La démocratie passe aussi par les syndicats. Si la CFTC reconnaît un recul, aujourd'hui c'est avant tout la démocratie qui perd quand elle ne mobilise qu'un 1 électeur sur 20.

La CFTC remercie les salariés qui lui ont accordé leur confiance, qui ont reconnu et validé un syndicalisme de proximité, de construction sociale, loin de l'image contestataire portée par nombre de nos concurrents.

Elle félicite ses militants à travers tout le territoire national, dans tous les secteurs concernés par cette élection, des militants qui se sont faits les ambassadeurs de ce nouveau syndicalisme et qui ont fait campagne dans des conditions particulièrement difficiles.